

# L'autopartage : un « Vélib à quatre roues »

Pour vos petits trajets, pensez à l'autopartage. Une formule écologique et économique.

L'autopartage, c'est le Vélib' appliqué à la voiture. Plutôt que d'avoir un véhicule personnel qui passerait 90 % de son temps immobilisé sur un parking, l'utilisateur d'autopartage se sert d'une voiture uniquement quand il en a besoin, ou envie. Le reste du temps ? D'autres personnes l'utilisent, voilà tout.

La formule commence à séduire les pouvoirs publics, qui y voient une manière intelligente de réduire le trafic et l'encombrement des parkings. Les utilisateurs de ce service n'ont pas tous ce genre de préoccupation. « Pour moi, le principal avantage, c'est que je conserve ma capacité d'emprunt vierge pour acheter un logement », nous explique Aurélien, un jeune cadre francilien. Parmi les autres bénéfices de la formule, il apprécie également de pouvoir s'en servir 24 heures sur 24. Tout compte fait, même en étant abonné à l'année, l'autopartage revient moins cher que des locations récurrentes chez un loueur, sans compter le gain de temps. Une fois inscrit dans une association, vous n'avez plus qu'à réserver le type de véhicule voulu quelques heures à l'avance et aller le prendre à son emplacement.

Dans la capitale, la municipalité a confié ce service à Autopartage Paris, un label qui regroupe [Caisse-Commune] Mobizen et Okigo. Ces opérateurs peuvent mettre des voitures en autopartage sur des places réservées et protégées. Mais il existe plusieurs autres associations parisiennes qui mettent des véhicules à disposition de leurs adhérents. Et Paris n'est heureusement pas la seule ville à proposer ce ser-



*Après les vélos, des voitures sont proposées en libre-service dans plusieurs métropoles.*

vice. On trouve des associations de « car sharing » dans la plupart des grandes métropoles. Les associations de Lille, Rennes, Poitiers, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Lyon, Grenoble, Marseille, Montpellier et Nîmes se sont d'ailleurs fédérées en coopératives pour faciliter la vie des utilisateurs d'une ville à l'autre. En revanche, et exactement comme le Vélib', l'autopartage n'est rentable que pour des trajets péri-urbains de quelques heures : aller chercher un meuble, faire ses courses, aller voir des amis qui habitent en banlieue, ou encore passer un week-end à la campagne. Mais dès lors que vous faites de longs trajets, mieux vaut recourir à un loueur de voitures. Autre inconvénient : il est impératif de ramener la voiture à l'endroit où vous l'avez prise, et les bornes ne sont pas si nombreuses. Enfin, les accros d'automobile ne peuvent pas choisir leur modèle. Avec l'autopartage, on roule utile.

E. N.

[www.franceautopartage.com](http://www.franceautopartage.com), [www.mobizen.fr](http://www.mobizen.fr),  
[www.caisse-commune.com](http://www.caisse-commune.com), [www.okigo.com](http://www.okigo.com)